

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 55-390-1929 Divers.

n° 55-390-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 mai 1929

Numéro JO

n° 390 du 31/05/1929

Date du numéro

31 mai 1929

TEXTE INTÉGRAL

le séjour de la ville de Djibouti est interdit pendant cinq ans au nommé Ali Nacoulas, arabe couttou, condamné à deux ans de prison, pour tentative de cambriolage et à la peine accessoire de cinq ans d'interdicton de séjour.